

**ARRETE DU PRESIDENT**

**PORTANT DÉLÉGATION À MADAME DANIELA GOLUBOVIC POUR LA CONCLUSION ÉLECTRONIQUE DES DEMANDES D'AGRÉMENT RELATIVES À LA CRÉATION D'EMPLOIS EN SERVICE CIVIQUE**

Le Président,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-1 et suivants et L.5219-2 et suivants ;

VU le décret n°2015-1664 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Créteil ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2018.6/117-2 du 5 décembre 2018 relative à la création d'emplois en service civique ;

**CONSIDERANT** que par délibération n°CT2018.6/117-2 du 5 décembre 2018 susvisée, le conseil de territoire a créé deux emplois de service civique et a autorisé Monsieur le Président ou son représentant à déposer un dossier de demande d'agrément et à signer tout document afférent ;

**CONSIDERANT** que le processus relatif à la demande d'agrément pour les emplois en service civique est entièrement dématérialisé depuis un an ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Délégation est donnée à Madame Daniela GOLUBOVIC, chef du service recrutement/GPEEC, à l'effet de conclure électroniquement les demandes d'agrément relatives à la création d'emplois en service civique.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	29/07/19
Accusé réception le	29/07/19
Numéro de l'acte	AP2019-027
Identifiant télértransmission	094-200058006-20190101-lmc111659-AI-1-1

**ARTICLE 2 :** Le présent arrêté fera l'objet d'un affichage au siège de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir durant un mois.

**ARTICLE 3 :** Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne ;
- Madame Daniela GOLUBOVIC.

Fait à Créteil, le 25 juillet 2019

Pour le Président empêché,  
Le Vice-Président,



Signé  
Jean-François DUFEU

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	29/07/19
Accusé réception le	29/07/19
Numéro de l'acte	AP2019-027
Identifiant téléransmission	094-200058006-20190101-lmc111659-AI-1-1